

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Pharmalys Tunisie

Siège Social : Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse

La société PHARMALYS Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tel qu'ils ont été soumis à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux compte, Mr. Mohamed Chérif (AMC Ernest & Young) .

Bilan (Exprimé en Dinars)

		Soldes au 31 Décembre	
	Notes	2017	2016
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		-	1 300
- Amortissements des immobilisations incorporelles		-	(1 300)
Immobilisations incorporelles nettes		-	-
Immobilisations corporelles		6 247 312	6 343 445
- Amortissements des immobilisations corporelles		(1 255 957)	(973 365)
Immobilisations corporelles nettes	4.1	4 991 355	5 370 081
Total des actifs immobilisés		4 991 355	5 370 081
Total des actifs non courants		4 991 355	5 370 081
Actifs courants			
Stocks		101 401	790 621(*)
-Provisions pour dépréciation des stocks		-	-
Stocks nets	4.2	101 401	790 621
Clients et comptes rattachés		2 146 877	1 611 158(*)
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		-	-
Clients et comptes rattachés nets	4.3	2 146 877	1 611 158
Autres actifs courants		4 333	-
Liquidités et équivalents de liquidités	4.4	2 752 292	502 662
Total des actifs courants		5 004 903	2 904 441(*)
Total des actifs		9 996 258	8 274 522(*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Soldes au 31 Décembre	
		2017	2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		3 300 000	3 300 000
Réserves		76 156	-
Résultats reportés		1 446 971	(779 680)
Subventions d'investissement		361 542	348 296
Modifications comptables		(245 984)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		4 938 685	2 868 616
Résultat de l'exercice		2 111 358	2 056 823 (*)
Total des capitaux propres	4.5	7 050 044	4 925 440 (*)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	4.6	298 530	509 625
Total des passifs non courants		298 530	509 625
Fournisseurs et comptes rattachés	4.7	1 959 584	2 038 144
Autres passifs courants	4.8	236 950	224 247
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.9	451 149	577 066
Total des passifs courants		2 647 684	2 839 457
Total des passifs		2 946 214	3 349 082 (*)
Total des capitaux propres et des passifs		9 996 258	8 274 522 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5) 4.5)

**Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	4.10	7 747 821	4 399 204 (*)
Total des produits d'exploitation		7 747 821	4 399 204 (*)
Charges d'exploitation			
Variation des stocks	4.11	946 917	674 628 (*)
Achats d'approvisionnement consommés	4.12	3 959 054	997 062
Charges de personnel	4.13	153 531	182 650
Dotations aux amortissements	4.14	365 634	450 693
Autres charges d'exploitation	4.15	197 008	105 553
Total des charges d'exploitation		5 622 143	2 410 587 (*)
Résultat d'exploitation		2 125 678	1 988 617 (*)
Charges financières nettes	4.16	(116 099)	19 455 (**)
Autres gains ordinaires	4.17	102 780	54 187
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 112 358	2 062 259 (*)
Impôt sur les bénéfices		(1 000)	(5 436)
Résultat net de l'exercice		2 111 358	2 056 823 (*)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		(245 984)	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		1 865 375	2 056 823 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

(**) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.6)

Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre

Etat des flux de trésorerie	Note	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		2 111 358	2 056 823 (**)
<u>Ajustements pour :</u>			
Amortissements et provisions		365 634	456 693 (**)
Résorptions subventions		(40 171)	(38 700)
- Variations des :			
Stocks		689 220	674 628 (**)
Créances		(535 720)	(821 199) (**)
Autres actifs		(4 333)	-
Fournisseurs		(78 560)	(537 895)
Autres dettes		12 704	(18 989) (**)
Intérêts sur emprunts		39 260	-
Ajustements au titre des immobilisations en leasing		14 124	-
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 573 516	1 771 362
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 032)	(2 325 383) (**)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 032)	(2 325 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements sur emprunts		(294 260)	(331 090) (**)
Encaissements sur emprunts		-	800 000 (**)
Encaissements subventions d'investissement		53 417	- (**)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(240 843)	468 910
Variation de trésorerie		2 331 641	(85 112)
Trésorerie au début de l'exercice		143 934	229 046 (**)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4.18	2 475 575	143 934 (**)

(**) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.7)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise

La Société PHARMALYS Tunisie est une société anonyme constituée en Janvier 2008. Elle a pour objet principal la production et la commercialisation des produits alimentaires spécifiques et des produits parapharmaceutiques. Actuellement, l'activité de la société se limite au conditionnement du lait en poudre pour enfant.

Le capital social de la société s'élève, au 31 Décembre 2017, à 3 300 000 DT divisés en 330 000 actions de 10 DT chacune.

La société bénéficie des avantages liés à l'exportation totale dans le cadre de la législation relative aux incitations fiscales.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2017, ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

3. Bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention de l'entité,
- La convention de l'unité monétaire,
- La convention de la périodicité,
- La convention de rattachement des charges aux produits,
- La convention de réalisation de revenu,
- La convention de la permanence des méthodes,
- La convention de l'information complète,
- La convention de prudence,
- La convention de l'importance relative,
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.
- La convention du coût historique, et
- La convention d'objectivité.

Les Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 couvrent la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre.

Les comptes de la société « Pharmalys S.A » sont Libellés en Dinars Tunisiens.

Aucune dérogation par rapport aux principes comptables sus mentionnés n'a été apportée pour la préparation des Etats Financiers présentés.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société PHARMALYS Tunisie S.A pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations ont été enregistrées à leurs coûts d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant la méthode linéaire et sur la base des taux suivants :

✓	Constructions	5 %
✓	Matériels et outillages	10 %
✓	Mobilier, matériel de bureau	10 %

✓	Agencements aménagements et installations	10 %
✓	Matériel de transport	20 %
✓	Equipements	10 %

3.2. Stocks

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis sont valorisés à leur coût de production qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

3.3. Les opérations en monnaie étrangère

Les opérations et les transactions en monnaie étrangère sont converties au Dinar Tunisien en utilisant le cours de change à la date de l'opération. A la clôture de chaque année, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont portées au résultat de l'exercice.

3.4. L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

3.5. L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé (méthode indirecte).

3.6. Retraitement des données comparatives – Etat de résultat

Les données comparatives de l'état de résultat au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	2016 Avant retraitements	Retraitements	2016 Après retraitements
Charges financières nettes	(17 114)	36 569 (A)	19 455
Produits financiers	36 569	(36 569) (A)	-
Total		-	

(A) Il s'agit du résultat des opérations de change présentés au niveau des Etats Financiers de l'exercice 2016 parmi les « produits financiers » et reclassés vers les « charges financières nettes »

3.7. Retraitement des données comparatives – Etat des flux de trésorerie

Les données comparatives de l'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	2016 Avant retraitements	Retraitements	2016 Après retraitements
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net	2 302 807	(245 984) (B)	2 056 823
Ajustements pour amortissements et provisions	450 693	6 000 (C)	456 693
Ajustements pour résorptions subventions	-	(38 700) (C)	(38 700)
Variation des stocks	-	674 628 (B)	674 628
Variations des créances	(1 857 804)	1 036 605 (B)	(821 199)
Variation des autres dettes	-	(18 989) (C)	(18 989)
Ajustements au titre des immobilisations	-	(2 325 383) (C)	(2 325 383)

Total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation	357 801	(911 822)	(C)	(554 022)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Décaissements sur emprunts	-	(331 090)	(C)	(331 090)
Encaissements sur emprunts	-	800 000	(C)	800 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	468 910	(C)	468 910
Variation de la trésorerie	464 050	(549 162)	(C)	(85 112)
Trésorerie au début de l'exercice	(321 255)	550 300	(C)	229 046
Trésorerie à la clôture de l'exercice	142 796	1 138	(C)	143 934

(B) Il s'agit de l'impact sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2017 des corrections d'erreurs au titre de l'exercice 2016 comptabilisées conformément à la Norme Comptable Tunisienne 11 relative aux modifications comptables (Cf. note 4.5).

(C) Il s'agit des retraitements opérés au niveau des rubriques de l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2016 afin de respecter la convention comptable de comparabilité.

4. Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des Etats Financiers

(Tous les chiffres sont exprimés en Dinars Tunisien)

Notes du Bilan - Actifs

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit pour la période allant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2016	Acquisitions	Sorties	Valeurs brutes au 31/12/2017	Amortissements cumulés 2016	Dotations de l'exercice	Régularisations	Amortissements cumulés 2017	VCN au 31/12/2017
Logiciels	1 300	-	(1 300)	-	1 300	-	(1 300)	-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 300	-	(1 300)	-	1 300	-	(1 300)	-	-
Terrain	81 433			81 433	-			-	81 433
Constructions	3 143 360			3 143 360	550 522	157 838		708 359	2 435 001
Matériels et Outillages Industriels	2 878 778			2 878 778	225 969	192 014		417 984	2 460 794
Equipements de Bureaux	21 865			21 865	13 022	4 373		17 394	4 471
Matériels Informatiques	12 026	1 032		13 057	12 026	261		12 286	771
Matériel de transport	205 983	108 818	(205 983)	108 818	171 826	11 148	(83 041)	99 933	8 885
Total des immobilisations corporelles	6 343 445	109 849	(205 983)	6 247 312	973 365	365 634	(83 041)	1 255 957	4 991 355
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	6 344 745	109 849	(207 283)	6 247 312	974 665	365 634	(84 341)	1 255 957	4 991 355

4.2 Stocks

Les stocks s'élèvent à 101 401 DT au 31 Décembre 2017 contre 790 621 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
Matières Premières et Consommables	101 401	790 621 (*)
Total brut	101 401	790 621 (*)
Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
Total net	101 401	790 621 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

4.3 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à 2 146 877 DT au 31 Décembre 2017 contre 1 611 158 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
Clients	2 146 877	1 611 158 (*)
Total brut	2 146 877	1 611 158 (*)
Provisions pour dépréciation des créances clients	-	-
Total net	2 146 877	1 611 158 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

4.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 2 752 292 DT au 31 Décembre 2017 contre 502 662 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
BIAT EURO	2 729 704	1 138
BIAT USD	22 443	501 524
CAISSE	145	-
Total	2 752 292	502 662

Notes du Bilan - Capitaux propres et passifs

4.5 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente au 31 Décembre 2017 comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016 avant modifications comptables	3 300 000	-	(779 680)	348 296	-	2 302 807	5 171 423
Effets des modifications comptables						(245 984)	(245 984)
Capitaux propres au 31/12/2016 après modifications comptables	3 300 000	-	(779 680)	348 296	-	2 056 823	4 925 440
Affectation résultat 2016		76 156	2 226 651			(2 056 823)	245 984
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite en résultat de l'exercice				13 246			13 246
Modifications comptables					(245 984)		(245 984)
Résultat de l'exercice 2017						2 111 358	
Capitaux propres au 31/12/2017	3 300 000	76 156	1 446 971	361 542	(245 984)^(*)	2 111 358	7 050 044

(*) Ce montant correspond à l'impact sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2017 des corrections d'erreurs au titre de l'exercice 2016 comptabilisées conformément à la Norme Comptable Tunisienne 11 relative aux modifications comptables. Ces corrections d'erreurs se détaillent comme suit :

Bilan

Libellés	Soldes au 31 Décembre 2016 Avant correction	Corrections	Soldes au 31 Décembre 2016 Après correction
Stocks	-	790 621 (A)	790 621
Clients et comptes rattachés	2 647 762	(1 036 605) (B)	1 611 158

Etat de résultat

Libellés	2016 (Avant correction)	Corrections	2016 (Après correction)
Revenus	5 435 808	(1 036 605) (B)	4 399 204
Variations des stocks	1 465 250	(790 621) (A)	674 628

(A) Il s'agit des stocks de matières premières et de produits finis s'élevant respectivement à 250 362 DT et 540 259 DT non constatés par la société au 31 Décembre 2016.

(B) Il s'agit d'une vente à l'export totalisant 1 036 605 DT constatée en tant que chiffre d'affaires de l'exercice 2017 alors que la livraison correspondante a été faite en 2018. Cette vente devrait être, par conséquent, rattachée à l'exercice 2018.

4.6 Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent à 298 530 DT au 31 Décembre 2017 contre 509 625 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
Crédit BIAT	294 737	463 158
Crédit Leasing	3 793	46 467
Total	298 530	509 625

4.7 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 959 584 DT au 31 Décembre 2017 contre 2 038 144 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs - Groupe	1 954 192	1 830 616
Autres fournisseurs	5 392	207 528
Total	1 959 584	2 038 144

4.8 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 236 950 DT au 31 Décembre 2017 contre 224 247 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
Créditeurs divers	206 189	210 129
Etat Impôts et Taxes	-	2 259
Congés à payer	4 354	-
CNSS	2 726	7 859
Charges à payer	23 682	4 000
Total	236 950	224 247

4.9 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 451 149 DT au 31 Décembre 2017 contre 577 066 DT au 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016
BIAT TND	276 717	358 728
Échéance à court Terme Crédit Leasing	6 012	49 917
Échéance à court Terme Crédit BIAT	168 421	168 421
Total	451 149	577 066

Notes de l'état de résultat

4.10 Revenus

Les revenus s'élèvent à 7 747 821 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 4 399 204 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Revenus des ventes de produits finis	7 583 458	5 435 808 (*)
Revenus des ventes de services	164 363	-
Total	7 747 821	5 435 808 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

4.11 Variation des stocks

La variation des stocks s'élèvent à 946 917 DT (Charges) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 674 628 DT (charges) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Variation des stocks	946 917	674 628 (*)
Total	946 917	674 628 (*)

(*) Montants retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 4.5)

4.12 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 3 959 054 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 997 062 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Achats matières premières	3 479 257	707 467
Transport sur Matières	311 640	-
Achats matières consommables	72 777	4 028
Electricité	48 251	31 260
Frais laboratoire d'analyse	13 430	1 241
Carburants	11 006	4 850
Contributions & Dons	7 557	-
Consommables d'Hygiène	4 848	270
Téléphone, Fax et Internet	2 665	1 145
Eau	2 520	521
Achats Emballages	-	246 043
Droit d'importation	1 560	-
Tenue de travail	264	51
Frais sur péages	1 579	37
Fournitures de bureau	1 141	149
Achats en Informatique	558	-
Total	3 959 054	997 062

4.13 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 153 531 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 182 650 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Salaires	129 611	182 650
Accident de travail	1 763	-
Cotisations sociales légales	17 803	-
Personnel congé à payer	4 354	-
Total	153 531	182 650

4.14 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 365 634 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 450 693 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et se rattachent exclusivement aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

4.15 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 197 008 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 105 553 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit:

Libellés	2017	2016
Frais Administratifs	79 554	496
Primes d'assurance	32 944	23 054
Services bancaires	31 928	18 235
Entretiens & Réparations	19 931	3 032
Audit qualité	15 182	2 960
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	13 281	7 407
Transport sur Ventes	1 680	36 806
Voyages, déplacements et missions	1 252	5 528
Autres services extérieurs	1 050	513
Réception	121	397
Impôts et taxes divers	20	1 338
Chambre de commerce	-	1 399
Frais postaux & Télécommunications	66	1 178
Maintenance & Hygiène	-	1 350
Analyses Externe sur MP & PF	-	1 864
Total	197 008	105 553

4.16 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 116 099 DT (Charge financière) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 19 455 DT (Produit financier) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Intérêts des emprunts	(53 683)	(17 114)
Résultat de change	(62 417)	36 569
Total	(116 099)	19 455

4.17 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 102 780 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 54 187 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellés	2017	2016
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	40 171	38 700
Autres gains ordinaires	61 925	15 487
Total	102 780	54 187

Notes de l'état des flux de trésorerie

4.18 Note sur la trésorerie nette

La trésorerie nette s'élève à 2 475 575 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 143 934 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et se détaille comme suit :

Libellés	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2017	31/12/2016
Banques	2 752 147	502 662
Caisse	145	-
Total des liquidités et équivalents de liquidités	2 752 292	502 662
Concours bancaires	(276 717)	(358 728)
Total des concours bancaires	(276 717)	(358 728)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 475 575	143 934

Autres informations

4.19 Transactions avec les parties liées

- La société mère « Hochdorf Swiss Nutrition » a facturé à la société « Pharmalys S.A » des achats de lait en poudre totalisant un montant net de **2 698 394 DT**.
- La société mère « Hochdorf Swiss Nutrition » a refacturé à la société « Pharmalys S.A » la quote-part des charges salariales de l'équipe Finance du siège totalisant au titre de l'exercice 2017 un montant de **79 521 DT**.
- Le solde fournisseur « Hochdorf Swiss Nutrition » s'élève au 31 Décembre 2017 à **(1 954 192) DT**.
- Le solde de la dette de la société « Pharmalys S.A » envers la société du groupe « Vitalpharma S.A.R.L » s'élève au 31 Décembre 2017 à **206 189 DT** correspondant à des avances en compte courant.

4.20 Evénements postérieurs

Ces Etats Financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration en date du 21/09/2018 Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE « PHARMALYS Tunisie S.A »
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2017

Messieurs les actionnaires de la société « PHARMALYS Tunisie S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 Avril 2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « **PHARMALYS Tunisie S.A** » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **7 050 044 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **2 111 358 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves» de notre rapport les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la société présentent au 31 Décembre 2017, une valeur comptable nette de 4 991 355 DT.

Dans le cadre des travaux d'audit des soldes d'ouverture, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les pièces justificatives supportant les acquisitions de certaines immobilisations, totalisant un solde de 2 037 808 Dinars, ni les grands livres comprenant les écritures correspondantes.

D'un autre côté, nous avons relevé que, depuis sa création, la société n'a pas réalisé un inventaire physique de ses immobilisations conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises.

Compte tenu de ces aspects, nous n'avons pas pu déterminer si le solde des immobilisations corporelles, ainsi que les dotations aux amortissements y relatives, auraient dû faire l'objet d'ajustements ou de dépréciations.

Revenus

Les revenus de la société au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 4 399 204 DT.

Dans le cadre des travaux d'audit des capitaux propres d'ouverture, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les pièces justificatives (factures et dossiers export) supportant une partie des revenus comptabilisés au titre de l'exercice 2016, s'élevant à 2 129 175 Dinars.

D'un autre côté, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les grands livres comprenant les écritures de constatation de ces revenus.

Compte tenu de cet aspect, nous n'avons pas pu déterminer si les revenus de l'exercice 2016, ainsi que les capitaux propres de la société, arrêtés au 31 Décembre 2016, auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Absence de grands livres des exercices 2016 et antérieurs

Dans le cadre des travaux d'audit des soldes d'ouverture, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les grands livres de la société au titre des exercices 2016 et antérieurs, qui concordent avec les soldes des balances générales, bases de préparation des Etats Financiers audités.

Outre l'irrégularité liée au défaut d'archivage des livres comptables pendant dix ans, cette situation ne nous a pas permis de déterminer si les soldes d'ouverture des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2017 auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Comme il est décrit ci-après, nous avons conclu à l'existence des anomalies significatives suivantes dans le rapport du Conseil d'Administration :

- Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les pièces justificatives supportant les acquisitions de certaines immobilisations totalisant un solde de 2 037 808 Dinars, ni les grands livres comprenant les écritures correspondantes ;
- Les revenus comptabilisés par la société au titre de l'exercice 2016 incluent des ventes totalisant 2 129 175 Dinars non supportées par des pièces justificatives probantes.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons relevé que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier, le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 25 de la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises qui prévoit que les Etats Financiers, les documents, les livres, les balances et les pièces justificatives y afférentes soient conservés pendant une période au moins égale à dix ans.

AMC Ernst & Young

Mohamed Cherif

Tunis, le 07 Septembre 2018

SOCIETE « PHARMALYS Tunisie S.A »
Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Etats financiers- Exercice clos le 31 Décembre 2017

Messieurs les actionnaires de la société « PHARMALYS Tunisie S.A »,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2017

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017:

- La société « Hochdorf Swiss Nutrition » a facturé à la société « Pharmalys Tunisie S.A » des achats de lait en poudre totalisant un montant net de **2 698 394 DT**.
- La société « Hochdorf Swiss Nutrition » a refacturé à la société « Pharmalys Tunisie S.A » la quote-part des charges salariales de l'équipe Finance du siège totalisant au titre de l'exercice 2017 un montant de **79 521 DT**.
- Le fournisseur « Hochdorf Swiss Nutrition » présente au 31 Décembre 2017 un solde créditeur de **1 954 192 DT**.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017:

- Le solde de la dette de la société « Pharmalys S.A » envers la société du groupe « Vitalpharma S.A.R.L » s'élève au 31 Décembre 2017 à **206 189 DT** correspondant à des avances en compte courant.

I. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général n'ont pas été fixés par une décision du Conseil d'administration et ont été prévus au niveau de son contrat de travail et se détaillent comme suit :

- Salaire brut annuel (avant toutes retenues) : **45 462 DT**
- Avantages en nature :
 - ✓ Voiture de fonction
 - ✓ Bons de carburant d'une valeur mensuelle de **300 DT**.

2. Les obligations et engagements de la Société « Pharmalys S.A » envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montant en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général	
	Charge de l'exercice 2017	Passif au 31 Décembre 2017
Avantages à court terme	45 462 DT	-
Total	45 462 DT	-

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young

Mohamed Cherif

Tunis, le 07 Septembre 2018